
AVIS AUX NAVIGATEURS

Origine : Pôle Eau potable & Hydraulique 02 99 90 88 44

Emplacement : Barrage d'Arzal et bassin de la Vilaine aval

Fait à signaler : Réouverture de l'écluse à compter du lundi 15 février 2021.

La décrue est engagée sur la Vilaine aval, mais le débit journalier restera supérieur à 250 m³/s pendant cette semaine.

En conséquence, **jusqu'au dimanche 14 février 2021 inclus** :

- **L'écluse d'Arzal sera fermée.** Seuls les éclusages montants de sécurité seront autorisés, pendant les périodes de fermeture des vannes du barrage (à marée haute) ;
- **Les bateaux devant rentrer en Vilaine à des fins d'hivernage seront également éclusés,** pour leur éviter de stationner en estuaire ;
- **Les bateaux en attente d'éclusage sont autorisés à stationner dans l'écluse ;**
- **Le pont de Cran sera fermé à la navigation ;**
- **Nous vous rappelons que dans ces conditions, la navigation est interdite en Vilaine entre Arzal et Redon.**

A compter du lundi 15 février, l'écluse et le pont de Cran seront à nouveau normalement ouverts, et la navigation autorisée sur la Vilaine aval.

En vous remerciant de votre compréhension.

Le Président
Pour le Président

Le Directeur Général des Services,



Jean-Luc JEGOU.